

Genève : on nous communique : le groupe GAMMA lance un cri d'alarme

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

saire. Un appareil trop faible, bien sûr, n'est d'aucune utilité ; il ne fait que boucher l'oreille. Un appareil trop puissant peut être tout aussi gênant. Il sifflera trop facilement et surtout, la résonance entravera l'écoute.

— L'acousticien se doit de prendre en considération également les *bandes de fréquences* à amplifier. Cela peut sembler bien abstrait, mais prenons un petit exemple. Si un sujet, comme beaucoup de personnes âgées, entend encore presque normalement les sons graves, par contre très mal les sons aigus, on choisira parmi les appareils qui amplifient surtout les sons aigus et non les sons graves. On comprendra ainsi toute l'importance d'un audiogramme (schéma de votre ouïe).

— L'acousticien doit tenir compte du fait que, selon le genre de surdité, les oreilles malades sont souvent plus sensibles au bruit que la normale. Pour pallier cet inconvénient, certains appareils sont munis de *dispositifs spé-*

ciaux. Leur réglage, très subtil, demande une grande expérience.

— Finalement, chaque marque d'appareil a sa propre *tonalité* que le patient trouvera plus ou moins agréable, et ceci indépendamment de la qualité (de fabrication) et des critères énoncés plus haut. Pour trouver le meilleur, il n'y a qu'une solution : des *comparaisons systématiques*. Et l'on comprendra alors aisément pourquoi tout fournisseur agréé par l'Assurance invalidité se doit de tenir en stock au moins cinq marques d'appareils acoustiques et que pour un appareillage sérieux, il y a lieu de prévoir au minimum deux ou trois séances dans une cabine insonore.

En conclusion

— Une visite chez un spécialiste des oreilles est indispensable ;

— les séances chez l'acousticien pour comparer les différentes marques d'appareils le sont également.

Tout aussi important est un climat de confiance entre le patient et l'acousticien. Le patient doit pouvoir être convaincu que l'acousticien utilisera tout son savoir et tout son art pour tirer le meilleur profit de ses restes auditifs et, chose capitale, qu'il est disposé à y consacrer *tout le temps nécessaire*.

Le début de l'appareillage demande une collaboration active de la part du patient. Lorsqu'il commencera à porter un appareil, il devra souvent redécouvrir le monde sonore qui l'entoure. Il réentendra peut-être des bruits dont il n'avait plus souvenance : des pas, le tic-tac de l'horloge, le crissement du papier, etc. L'acousticien lui montrera alors comment procéder pour s'habituer petit à petit à cette « abondance » de sons nouveaux, l'assistera et l'encouragera.

Jusqu'au jour où le dur d'ouïe pourra dire : « C'est l'appareil qu'il me faut, je ne peux plus m'en passer. »

S. E. S.

GENÈVE

On nous communique : le Groupe GAMMA lance un cri d'alarme

Origines

Le Comité européen d'action gérontologique Groupe GAMMA, créé en juin 1974, est né de la volonté d'un certain nombre de personnes de créer un club de réflexion et d'action en mettant en commun leur expérience gérontologique respectives.

Finalités

Rechercher des solutions, proposer des moyens, susciter l'application de mesures permettant de

- maintenir la personne âgée dans son contexte naturel de vie,
- retarder l'entrée dans l'âge de la dépendance,
- éviter un vieillissement accéléré de l'individu et de la société.

Objectifs

- Diffuser l'information sur le développement humain et l'avance en âge.
- Proposer des actions expérimentales préventives.
- Favoriser la recherche en « géragogie ».
- Mettre en place un mouvement pour l'intégration des âges.
- Promouvoir l'accès des jeunes aux recherches et professions gérontologiques.

Moyens

Un secrétariat, le CREDIS.

— Des réunions plénières périodiques (2 à 3 par an).

— La constitution d'un sous-groupe de travail pour chacun des objectifs définis ci-dessus. Réunions de ces sous-groupes (périodicité variable).

— Des contacts au plan international avec les Nations Unies, la CEE, l'OMS, le BIT, le CIPIS (Centre international pour l'information sociale, Saint-Pierre-d'Aoste), l'Union des capitales des communautés européennes, etc.

Bilan à ce jour

— Journées d'information gérontologique, Aoste, 3-4 mai 1975.

— Liaison entre le secrétariat du Groupe GAMMA et le Centre international pour l'information sociale de Saint-Pierre-d'Aoste.

— Sensibilisation de l'opinion publique par la diffusion par voie de presse, au niveau national, du texte d'un « Cri d'alarme » lancé par le Groupe GAMMA.

Projets

— Mise au point de « circuits gérontologiques » en Europe.

— Création d'un groupe « GAMMA-JEUNES ».

— Harmonisation, sur le plan européen, des programmes de formation gérontologique.

— Projet d'action expérimentale — dit « Utopie » — visant, dans un secteur géographique donné, à effectuer une étude de l'ensemble de la population et de la situation des personnes âgées en particulier, ainsi qu'un inventaire des besoins de ces dernières et des moyens de les satisfaire.

Lors d'une réunion à Genève, les 1er et 2 mai 1975, le groupe GAMMA a décidé d'alerter l'opinion publique et les gouvernements sur plusieurs points dont il ne semble pas qu'une conscience suffisante soit prise :

— le vieillissement des populations européennes atteint actuellement un point critique ;

— la tendance à l'abaissement uniforme de l'âge de la retraite déséquilibre gravement notre société ;

— l'accroissement de la dépendance physique et psychique des personnes âgées pose des problèmes économiques et sociaux bientôt insurmontables ;

— l'excès de la prise en charge rend le vieillard dépendant et porte atteinte à sa dignité ;

— il existe une grave carence au niveau de la formation et un manque de polyvalence du personnel social s'occupant des personnes âgées.

Secrétariat CREDIS
22, route de la Chapelle,
1212 Grand-Lancy
Tél. (022) 42 68 10